



ACADÉMIE
DE NANCY-METZ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONFÉRENCE | DE PRESSE

des moyens de la rentrée
2024 dans l'académie
de Nancy-Metz

15 janvier 2024

1 - ENJEUX

1.1 LA BATAILLE DES FONDAMENTAUX :

La sortie du classement PISA 2023 démontre une baisse significative et généralisée post-crise du covid-19.

Pour rappel cette étude évalue les élèves sur plusieurs épreuves. La première est un test de compréhension de l'écrit, suivi du test de culture mathématique et de celui de culture scientifique et enfin d'un exercice de pensée créative.

D'une manière générale les évaluations académiques sont supérieures aux résultats nationaux.

1.2 LA BATAILLE DE L'EMPLOI

Métier en tension : Transformation de la carte de formation professionnelle

La région Grand Est compte 5,5 millions d'habitants dont 2,2 millions d'actifs. 63 % travaillent dans le secteur marchand, 20 % sont dans le secteur public, 10 % non-salariés et 7 % sont des travailleurs frontaliers

La région Grand Est, terre de contraste sur le plan géographique et démographique, connaît un taux de chômage de 7,1 % (donnée deuxième trimestre 2023) légèrement supérieur à la moyenne nationale de 6,9 %.

Les taux les plus faibles sont dans les zones d'emploi d'Épernay, de Haguenau, Sélestat, Sarrebourg, Colmar, Chaumont et Saint-Louis.

Le contexte climatique et énergétique, les difficultés de recrutement des entreprises, les mutations industrielles, l'accompagnement des évolutions démographiques et les besoins dans le secteur de la santé ont conduit le président du conseil régional et les recteurs du Grand Est à définir les filières stratégiques pour notre territoire :

Sur le territoire de la région académique, nous avons 3 grandes orientations :

- Transition énergétique et carbonée
- Métier de l'industrie, autour de l'automobile et la mobilité verte
- Métier du sanitaire et social

1.3 PRISE EN COMPTE DU CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE :

→ **Premier degré :**

L'année scolaire 2024-2025 sera marquée par une diminution du nombre d'élèves de l'ordre de - 3 641

→ **Second degré :**

À la rentrée 2024, les effectifs prévisionnels des collèges et des SEGPA diminuent de 240 élèves. II.

2 - LES MOYENS

2.1 LES MOYENS D'ENSEIGNEMENT :

Les priorités, dans le premier degré, porteront sur la limitation des effectifs des classes de grande section de maternelle, de CP et CE1 à 24 élèves, la poursuite du dédoublement de classes de grande section de maternelle en éducation prioritaire et la poursuite des efforts en faveur de l'école inclusive.

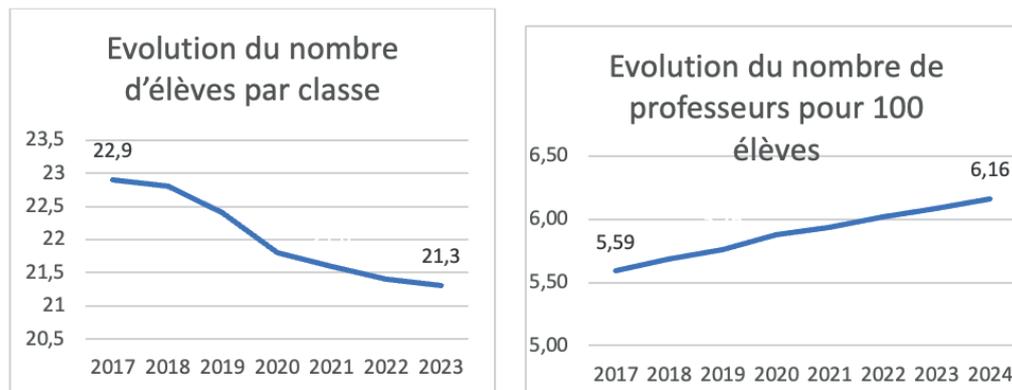
PREMIER DEGRÉ :

L'Académie Nancy-Metz prévoit pour l'année 2024, **184 968 élèves, soit une baisse de - 3 641 élèves.**

Evolution du taux d'encadrement :

- Nombre de professeurs pour 100 élèves : 6.16 soit une hausse de 0.98%
- A l'échelle nationale, la prévision du P/E s'établit à 6.03

Moyens d'enseignement 1^{er} degré



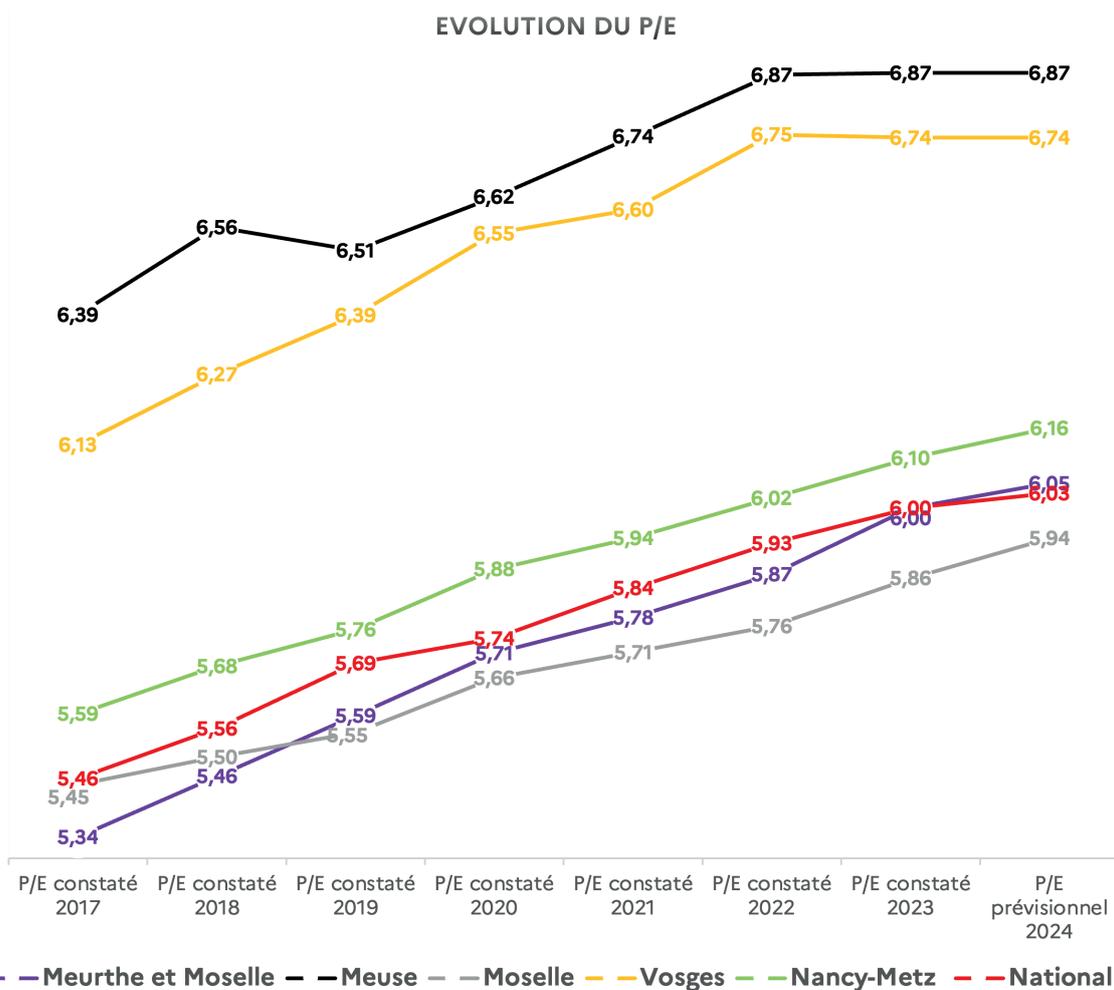
Une académie mieux dotée que la moyenne nationale

Avec une diminution prévisionnelle de 3 641 élèves à la rentrée 2024, l'académie de Nancy Metz aurait dû rendre 195 emplois. La mesure de rentrée limitée à un retrait de 120 emplois permet de maintenir ou d'améliorer les taux d'encadrement dans tous les départements afin d'atteindre les objectifs dans le cadre des politiques prioritaires du gouvernement.

L'académie continue de voir le nombre d'élèves dans le 1er degré diminuer. Ainsi, à la rentrée 2024, une baisse de 3 641 élèves est attendue (écart prévision 2024 – constat 2023).

La mesure d'emploi opérée à la rentrée 2024 dans l'académie permet toutefois au taux d'encadrement académique de poursuivre sa progression (P/E constaté 2023 : 6,10 ; P/E prévisionnel 2024 ; 6,16) et d'être supérieur au national (P/E prévisionnel 2024 : 6,03).

A la rentrée 2023, l'effectif moyen par classe est passé de 21,4 élèves à 21,3, la moyenne nationale de 21,7 élèves à 21,5. Le poids du remplacement sur le plafond d'emplois de 9,08% pour l'académie est supérieur à la moyenne nationale constatée à 8,85%. La part des classes dédoublées en éducation prioritaire atteint 92% pour une moyenne nationale de 74,9%. Enfin, la part des classes de GS, CP et CE1 de 24 élèves ou moins atteint 93.2% (+1,3% par rapport à la rentrée 2022) pour une moyenne nationale de 89,7%.



Ainsi, ces moyens permettront de répondre aux priorités définies par le ministre :

- Achèvement du dédoublement des grandes sections de maternelle en éducation prioritaire
- Progression de la scolarisation en très petite section des enfants de 2 ans dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- Accompagnement de l'école inclusive avec la création de nouvelles unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) et d'unités d'enseignement autisme
- Pérennisation des contrats locaux d'accompagnement et poursuite du déploiement des territoires éducatifs ruraux.

2ND DEGRÉ :

Prévision d'une baisse des effectifs de **864 élèves soit -0.54%**

MESURES DE RENTREE 2024				
(en ETP)	VARIATION EN MOYENS D'ENSEIGNEMENT	dont		
		financement du choc des savoirs	variation au titre de la démographie	variation au titre de l'évolution de l'offre de formation
Collèges	24,3	34,6	-11,3	1,0
LGT	-93,3		-77,4	-15,9
<i>dont post-bac</i>	<i>-18,3</i>		<i>-2,4</i>	<i>-15,9</i>
LP + SEP	2,6		6,5	-3,9
EREA	6,6		0,0	6,6
Total	-59,7	34,6	-82,2	-12,1
créations dispositifs pédagogiques (ULIS, UPEA, classes relais ...)	13,7			
<i>retraits HSA</i>	<i>-8,0</i>			
ACADEMIE	-54,0			

A la rentrée 2024, les effectifs prévisionnels des collèges et des SEGPA diminuent de 240 élèves. Pour les lycées généraux et technologiques, la prévision d'effectif est en baisse de 771 élèves. Enfin il est prévu une hausse de 147 élèves dans les lycées professionnels.

Malgré une mesure de retrait d'emplois de 54 ETP (dont 46 ETP en HP et 8 ETP en heures supplémentaires), l'académie dispose de moyens suffisants pour maintenir le modèle d'allocation progressif des moyens en collège et les taux d'encadrement dans les lycées généraux et technologiques.

Les taux d'encadrement prévisionnels (H/E) à la rentrée 2024 s'établissent respectivement pour les collèges à 1,28 (contre 1,26 à la prévision 2023), pour les lycées généraux et technologiques à 1,33 et pour les lycées professionnels à 2,06 (identiques à la prévision 2023).

→ Evolution du taux d'encadrement prévisionnel :

	H/E prévisionnels		Variation (en pourcentage)
	2023	2024	
Collèges	1,26	1,28	+ 1,58%
Lycées professionnels	2,06	2,06	-
Lycées généraux et technologues	1,33	1,33	-
EREA	2,82	2,80	-0,70%

— Taux d'encadrement prévisionnel des collèges (H/E) en hausse de 1.58%

— Maintien du taux d'encadrement des lycées généraux et technologiques et professionnels

→ **Taux d’HSA dans les DHG :
(heures supplémentaires)**

	Taux constaté R2022	Taux constaté R2023	Taux demandé R2024
Collèges	6,52%	6,60%	6,72%
LGT	11,02%	10,61%	11,82%
LP-SEP	10,42%	9,74%	12,75%
EREA	5,38%	7,41%	6,75%

2.2 MOYENS AU SOUTIEN DE LA POLITIQUE ACADÉMIQUE, DES PROJETS D'ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS

2.2.1 - Conseil National de la Refondation (CNR) :

Le Conseil national de la Refondation, lancé le 8 septembre par le Président de la République, vise à mettre en œuvre une nouvelle méthode pour construire, ensemble et au plus près des Français, les solutions concrètes sur les grandes transformations à venir.

312 projets déposés, dont 121 projets validés sur l’académie de Nancy-Metz

Sur ces 121 projets, 31 correspondent à des projets inter-établissements, donc au total, 221 établissements sont impliqués dans un projet CNR.

Ces projets sont portés par 62 écoles, 48 collèges, 10 lycées et 1 EREA

Les thématiques dominantes des projets validés :

Aménagement des espaces	Bien-être, inclusion	EDD	Laboratoires disciplinaires	Orientation / découverte des métiers	Renforcement des apprentissages / excellence
38	29	10	19	5	20

Les crédits attribués aux projets CNR sont de **2 633 663 euros**

— Premier degré : 1 028 433€

— Second degré : 1 605 230€

PROJET CNR EN RELATION AVEC LES SAVOIRS FONDAMENTAUX :

13 projets visent particulièrement le développement des compétences dans les savoirs fondamentaux. Leurs financements respectifs varient de 3500 euros à 77 700 euros, pour un total versé de 293 800 euros environ.

EXEMPLES DE PROJETS :

1. Collège Jules Ferry à Woippy « Renforcer les fondamentaux à l'échelle du réseau d'éducation »

Total alloué par l'Education nationale au projet : 77 700 euros

(Installation d'un labo math matériel et mobilier adapté, formations et ressources, création d'une salle de lecture autonome, mobilier support de lecture et matériel ad-hocs)

Objectifs : Installer un "laboratoire des mathématiques" et dynamiser la maîtrise de la langue française et des langues vivantes

Dans la lignée du rapport Villani-Torossian de 2018 et du Plan Mathématiques national, un laboratoire des mathématiques ("labo math") veut être le lieu d'acquisition de connaissances par l'expérimentation. Il vise à promouvoir chez les élèves une culture scientifique s'appuyant sur des objets techniques et des outils numériques actuels. Il vise également à enrichir la culture pédagogique des enseignants en créant un espace de collaboration et de ressources partagé par l'ensemble des acteurs du réseau d'éducation prioritaire.

Le lecteur autonome n'est pas que celui qui lit sans la présence de l'adulte, mais celui qui comprend ce qu'il lit, en décrypte la nature et sait le mettre en lien avec ses goûts, ses connaissances et son imaginaire. Il devient alors un lecteur non-obligé, au-delà de l'exercice scolaire, un producteur de sens. Pour cela, le lieu, le mobilier et les supports de lecture sont pensés pour susciter un rapport privilégié à la lecture.

Le collège Jules Ferry constitue la tête du réseau REP + dans lequel la réussite dans les fondamentaux est un projet à l'échelle de son territoire. La proximité immédiate des différents établissements scolaires (1er et 2d degré) se prête parfaitement à ce dispositif qui devra permettre de favoriser et de développer le travail en inter-degré qui repose aujourd'hui sur la formation de tous les professeurs des écoles en "constellation math" et Français » sur un cycle de 6 ans. Il devient alors également nécessaire d'établir des ponts aux partages de pratiques didactiques et pédagogiques. Il s'agit également de contribuer au rayonnement du réseau REP +, de la Ville de Woippy et du département de la Moselle.

2. Collège Les Cuvelles, à Vaucouleurs « Délocalisation du dispositif "Devoirs faits" »

Total alloué par l'Education nationale au projet : 59 056 euros

(Aménagement adapté des salles aux séances de devoirs-faits afin de créer des espaces différenciés : Espace lecture, espace récitation, espace écriture, espace informatique, espace travail en commun dans chaque lieux délocalisés)

Objectif : Conforter les savoirs fondamentaux en proposant le dispositif « devoirs faits »

Pour cette rentrée scolaire, le collège a souhaité étendre l'offre du dispositif "devoirs faits en proposant, en plus de ceux du collège de Vaucouleurs, des créneaux d'aide aux devoirs, les soirs, dans plusieurs communes du bassin de recrutement de l'établissement.

Ce dispositif nécessite l'engagement de 14 personnels (professeurs, secrétaire, CPE, infirmière et AED) par semaine et montre la mobilisation et la détermination de l'établissement à répondre au mieux aux enjeux prioritaires d'un collège situé en milieu rural.

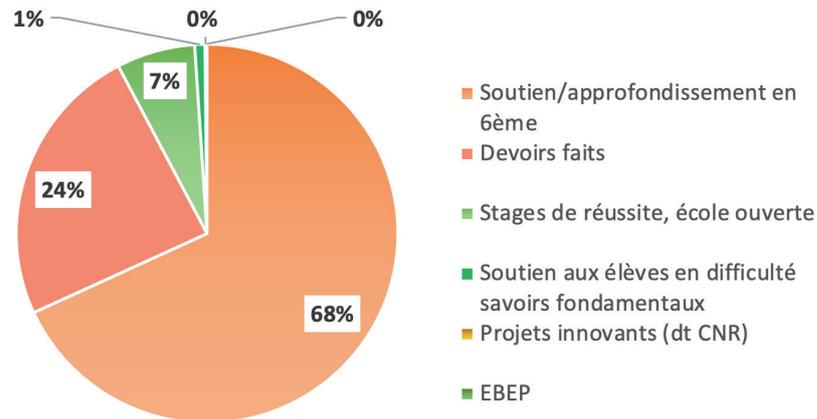
Il s'agit de transformer les salles accueillant le dispositif devoirs-faits pour en faire des lieux propices aux apprentissages offrant aux élèves par leur aménagement en pôles, des adaptations différenciées et personnalisées, source de bien-être, de progrès et de réussite.

2.2.2 - Le Pacte Enseignant :

Revalorisation des salaires

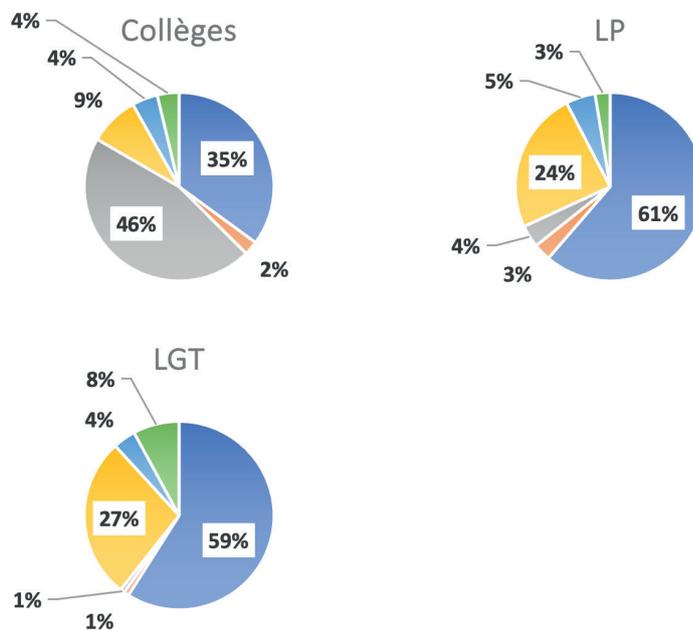
À partir de septembre 2023, l'ensemble des professeurs bénéficient d'une hausse inconditionnelle de leur rémunération, quels que soient leur statut (titulaire, contractuel ou stagiaire), leur corps ou leur ancienneté.

→ PACTE pour le premier degré



→ 10 millions d'euros alloués pour le PACTE 1^{er} degré

PACTE pour le second degré



→ 22 millions d'euros alloués pour le PACTE 2nd degré

2.2.3 - L'Ecole inclusive :

Provision de moyens en faveur de l'inclusion des élèves : Une provision de 13.7 ETP permettra la création de postes supplémentaires en ULIS et en UPE2A en fonction des besoins qui seront constatés.

Depuis 2017 nous avons créé près de 120 nouveaux dispositifs d'accueil pour les élèves en situation de handicap dans l'académie (de 337 à 455) soit un taux d'évolution de 35%

2023 : +30 ETP pour AESH : total = 2 702 ETP pour l'année scolaire ce qui représente plus de 4100 AESH au sein de notre académie.

2.3 - DES DÉFIS À RELEVÉR

2.3.1 - Transformation de la voie professionnelle :

La voie professionnelle doit redevenir une voie de réussite, d'excellence et reconnue par tous

Pour mieux répondre aux besoins en compétences des territoires et pour en faire un des leviers principaux de leur développement :

Région : Nous répondons avec 6% de transformation au regard des 70 mesures annoncées.

Les objectifs visés :

- Développer les formations insérantes professionnellement, en lien notamment avec les métiers en tension aujourd'hui mais aussi à venir selon les projections 2030.
- Préparer les transitions notamment dans les secteurs suivants :
 - La transition énergétique (bâtiment, énergies renouvelables, nucléaire)
 - L'industrie dans une perspective de décarbonation et de transition numérique
 - Le soin, l'aide à la personne et l'accompagnement social
 - L'évolution et la transition des métiers de l'agriculture et productions agro-alimentaires

Aboutir à une carte de formation pluri – annuelle

Académique : A la rentrée 2024, l'offre de formation est ainsi transformée par l'ouverture de 8 nouvelles formations (5 CAP, 2 bac pro et 1 mention complémentaire), par le maintien en apprentissage de 3 formations (1 mention complémentaire et 2 en BTS) par la fermeture de 2 formations en baccalauréat professionnel

Académie de Nancy-Metz :

Lycée	Formation	Évolution	Formation	Effectif
LP Hurlevent (Public)-Behren-les-Forbach (57)	CAP Maintenance des véhicules option A Voitures Particulières	Ouverture		15
La Providence (Privé)-Dieuze (57)	Mention Complémentaire Coiffure coupe couleur	Ouverture		15
LPO Charles Hermite (Public)-Dieuze (57)	BTS Gestion de la PME	Fermeture de la voie scolaire / transformation en apprentissage		15
LP Pierre et Marie Curie (Public)-Freyming-Merlebach (57)	CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant	Ouverture		15

LP René Cassin (Public)-Metz (57)	Mention complémentaire Vendeur conseil en produits techniques pour l'habitat	Fermeture avec maintien en apprentissage si demande entreprises		5
LPO Henri Nominé (Public)-Sarreguemines (57)	BTS Electrotechnique	Fermeture de la voie scolaire / transformation en apprentissage		15
EREA François Richard Joubert (Public)-Flavigny-sur-Moselle (54)	CAP Agent Accompagnant au grand âge	Ouverture		15
LP Marie Marvingt (public) – Tomblaine (54)	Bac pro métiers de la mode et du vêtement	Fermeture		24
LP St Michel (Privé)-Art-Sur-Meurthe (54)	CAP 1 an Conducteur agent d'accueil en autobus et autocar	Ouverture		15
	BTS Fluides en Domotique et Conditionnement de l'air	Fermeture de la voie scolaire / transformation en apprentissage		5
LPO Jacques-Marie Boutet de Monvel (Public)-Lunéville (54)	CAP Ebéniste et BMA Ebéniste (en 2 ans)	Transformation	Brevet des Métiers d'Art Ebéniste (en 3 ans)	15
LP Daunot (Privé)-Nancy (54)	2nde famille de métiers Métiers de la beauté et du bien-être	Transformation	CAP COIFFURE	15
LP Marie Immaculée (Privé)-Nancy (54)	CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance	Ouverture		15
	Mention Complémentaire Aide à domicile	Ouverture		15
LPO Jean Hanzelet (Public)-Pont à Mousson (54)	Bac Pro Métiers de l'accueil	Fermeture		16
LPO Héré (Public)-Laxou (54)	CAP Monteur en installations thermiques	Ouverture		15
LEGT Varoquaux (Public)-Tomblaine (54)	BTS Biotechnologies	Ouverture / transfert	LPO Stanislas (Public)-Villers-les-Nancy (54)	30
LPO Stanislas (Public)-Villers-les-Nancy (54)	BTS Biotechnologie	Fermeture / transfert	LEGT Varoquaux (Public)-Tomblaine (54)	30
LP Emile Zola (Public)-Bar-le-Duc (55)	Bac Pro Animation Enfance et Personnes Agées	Ouverture		15
LP Alain Fournier (Public)-Verdun (55)	CAP Boulanger	Ouverture		12
LP Sainte-Marie (Privé)-Sarrebourog (57)	Bac Pro Animation Enfance et Personnes Agées	Ouverture		15
LP Maryse Bastié (Public)-Hayange (57)	Mention Complémentaire Aide à domicile	Ouverture		15
LPO Gustave Eiffel (Public)-Talange (57)	Formation Complémentaire d'Initiative Locale Mobilité hydrogène	Ouverture sous réserve de financement AMI CMA porté par le CMQ Industrie du Futur		15

2.3.2 - Le réarmement civique

Le climat scolaire se dégrade

- Harcèlement : déploiement du projet pHARe + plan de lutte académique contre le harcèlement - création de 5 ETP supplémentaires (recrutements en cours) 1 au niveau académique + 1 dans chaque département.
- Travail engagé sur une évaluation des établissements, sur la base d'une réflexion autour du climat scolaire afin de définir tout ce qu'il est nécessaire de mettre en place en appui des équipes du Carré régalien qui interviennent sur toutes les questions de violences, de la laïcité, de harcèlement, de discrimination ou encore de radicalisation.

A l'échelon académique, nous avons 5 membres et 10 membres implantés en département.

3 - CHOC DES SAVOIRS

ECOLE PRIMAIRE

— Les nouveaux programmes entreront en vigueur dès la rentrée 2024

AU COLLÈGE

— La mise en place des groupes de niveaux pour l'enseignement des mathématiques et du français pour les élèves de 6^e et de 5^e

AU LYCÉE PROFESSIONNEL

— Renforcer les enseignements généraux de mathématiques, de français et d'histoire géographique

— Expérimentation prépa-lycée

Quelques exemples

Un collège de forte ruralité Effectif et structure prévisionnels R24

36 élèves en sixième, 2 divisions

Résultats obtenus aux évaluations 6^e en français R23

- 18% des élèves niv.1
- 50% des élèves niv.2
- 32% des élèves niv.3

Détermination des groupes de niveau nécessaires

- 1 groupe de niveau 1 (15 élèves)
- 1 groupe de niveau 2 (effectif E/D repère)
soit 2 groupes de niveau

La dotation globale horaire permet de mettre en place les groupes de niveau sans financement complémentaire

Un collège urbain avec un IPS élevé Effectif et structure prévisionnels R24

149 élèves en sixième, 5 divisions

Résultats obtenus aux évaluations 6^e en mathématiques R23

- 28% des élèves niv.1
- 30% des élèves niv.2
- 41% des élèves niv.3

Détermination des groupes de niveau nécessaires

- 2 groupes niveau 1 (15 élèves)
- 2 groupes niveau 2 (effectif E/D repère)
- 2 groupes niveau 3 (30 élèves)
soit 6 groupes de niveau

Abondement de la DGH d'un financement supplémentaire de 9h (1 groupe en 6^e et 1 groupe en 5^e)

Un collège REP+ Effectif et structure prévisionnels R24

116 élèves en sixième, 6 divisions

Résultats obtenus aux évaluations 6^e en mathématiques R23

- 58% des élèves niv.1
- 30% des élèves niv.2
- 12% des élèves niv.3

Détermination des groupes de niveau nécessaires

- 4 groupes niveau 1 (15 élèves)
- 2 groupes niveau 2 (effectif E/D repère)
- 1 groupe niveau 3 (effectif E/D repère)
soit 7 groupes de niveau

Abondement de la DGH d'un financement supplémentaire de 9h (1 groupe en 6^e et 1 groupe en 5^e)

3.1 - ACCOMPAGNEMENT DES TRANSFORMATIONS

3.1.1 - accompagnement des personnels d'encadrement et des enseignants

L'accompagnement global des personnels de direction constitue une priorité qui est d'ailleurs inscrite dans l'axe 3 du projet académique et qui mobilise, chaque jour, tous mes collaborateurs, avec appui de l'E AFC.

Formation continue :

Elle couvre tous les domaines de mission et de responsabilité des personnels de direction, alliant prioritairement le pilotage pédagogique garant de la réussite des élèves, à un domaine tel que la gestion des ressources humaines de façon à réunir toutes les conditions garantissant la qualité de vie et des conditions de travail des personnels au sein des établissements scolaires.

Les contenus de formation associent tout autant la mise à disposition de ressources et d'outils visant, avec les adaptations nécessaires, une immédiate opérationnalité, que la présentation de contenus nourris, pour certains, par la recherche universitaire pour alimenter des politiques d'établissement dont la dimension stratégique et innovante est exigée.

L'adhésion des personnels de direction au plan de formation continue est d'ailleurs manifeste, et leur permet, pour certains, de bénéficier de dispositifs nationaux, y compris hors éducation nationale par le biais du réseau des écoles de service public. Dans les faits, ce sont plusieurs milliers de journées/stagiaire qui sont ainsi délivrées chaque année aux personnels de direction avec le souci de faire évoluer et d'adapter les contenus dispensés au plus près des besoins des personnels.

Commissions Blanchet : échanger très directement avec le recteur et les directeurs académiques, mais aussi les experts et conseillers techniques de tous les domaines alors qu'une problématique particulière nourrit l'actualité de la vie des établissements et nécessite des éclairages spécifiques.

GT issus de la Blanchet : démarche collaborative au plus près des besoins exprimés par les établissements. Cela a été par exemple le cas dans le cadre de la mise en œuvre du PACTE qui s'est accompagnée de l'organisation de GT (en mai 2023 puis en octobre 2023) de façon à produire des ressources adaptées pour accompagner les chefs d'établissement dans le pilotage et la gestion de ce dispositif spécifique.

Les mesures associées au choc des savoirs, mais aussi la transformation de la voie professionnelle sont des occasions d'associer les personnels de direction à la définition de la politique académique, et sa traduction dans tous les établissements scolaires en fonction des spécificités de chacun.

Construction d'un plan de formation pour l'E AFC pour accompagner les réformes

3.1.2 - accompagnement à la compréhension des transformations

- échanges avec les élus,
- échanges avec les familles,
- échanges avec les partenaires culturels,
- échanges avec les partenaires du monde du travail.

ENSEMBLE, NOUS FERONS L'ÉCOLE DE DEMAIN



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

